

## APPEL À LA GRÈVE

Montreuil, le 6 octobre 2023



JOURNÉE DU 13 OCTOBRE 2023

# LE 13 OCTOBRE 2023, EXIGEONS L'EFFICACITÉ ET NON L'AUSTÉRITÉ !

**La Fédération CGT des cheminots appelle unitairement (avec les fédérations Sud-Rail et CFDT) l'ensemble des cheminots à agir par la grève le vendredi 13 octobre 2023.**

**Agents de maîtrises et cadres, nous devons agir.**

Le gouvernement, dans la continuité de l'orientation libérale de l'Europe, impose l'austérité des travailleurs pour garantir la rente des actionnaires.

Il en résulte une politique de maintien des salaires sous l'inflation et la casse des services publics. Aucuns de ces choix ne sont bons pour l'économie. Ils favorisent les inégalités et représentent un gâchis pour la nation.

Le ruissellement est un leurre. La France atteint les 3 millions de millionnaires alors que les Restos du Cœur annoncent qu'ils refuseront des bénéficiaires en novembre. C'est du cynisme !

Côté service public, les privatisations de l'énergie et de la santé conduisent à l'explosion des prix et aux pénuries.

Les premiers dirigeants successifs de la SNCF reconnaissent l'échec complet de l'ouverture à la concurrence du fret. Pourtant, les esprits étrequés sur leurs petits dogmes poursuivent cette trajectoire en planifiant :

- ▶ la liquidation de Fret SNCF et son remplacement par deux entreprises de droit privé (transporteur et matériel roulant). Cette décision par anticipation d'une éventuelle sanction de l'Union européenne alors que rien ne l'oblige accélère le naufrage du mode ferroviaire. Elle ne sauvera pas non plus les entreprises ferroviaires de droit privé ;
- ▶ l'éclatement de l'entreprise publique SNCF par des filialisations à outrance qui segmentent et désorganisent la production. Les dysfonctionnements se multiplient, et le manque de moyens humains et matériels est en complet décalage avec les gâchis financiers liés aux appels d'offres et aux externalisations.

Pour la CGT, il faut réunifier le ferroviaire et les cheminots dans une entreprise publique. Le service public reste efficace. Il faut en finir avec cette politique européenne qui impose des paquets ferroviaires au détriment de l'intérêt des populations, des cheminots et de la planète.



Nos employeurs affirment que le premier poste des charges des entreprises ferroviaires est la main-d'œuvre. **Leur solution est la mise en concurrence des salariés. Ainsi, ils cherchent à tirer les conditions sociales des cheminots vers le bas.**

L'expérience du fret n'a pas servi de leçon. Aucune entreprise ferroviaire ne s'en sort malgré un cadre social proche du néant. L'absence de mutualisation n'est pas viable dans le monde ferroviaire, où l'expertise est essentielle à la sécurité des circulations.

**Aujourd'hui, les encadrants compensent, comme ils le peuvent, le sous-dimensionnement des équipes et la disparition des pôles d'appui.** Il en résulte une dégradation de nos conditions de vie et de travail et une insatisfaction de notre travail.

## **UN STATUT SOCIAL ET UN SALAIRE POUR TOUS !**

**La sécurité, la qualité et la disponibilité du service public imposent des moyens.** Les cheminots exigent de pouvoir bien travailler. Ils doivent être entendus.

**La sécurité, la qualité et la disponibilité du service public imposent le rétablissement de règles justes, notamment avec :**

- des définitions précises des métiers ;
- un processus de déroulement de carrière transparent et ouvert à tous ;
- la reconnaissance des diplômés ;
- une grille salariale unique pour les contractuels et les statutaires, avec une progression linéaire **garantissant la reconnaissance des qualifications.**

**Dans l'attente, face à l'inflation galopante, la Fédération CGT des cheminots revendique une augmentation, en pourcentage, immédiate et indexée sur l'inflation.**

## **RETRAITES : LA BATAILLE CONTINUE !**

Dans la branche ferroviaire et à la SNCF, nous entrons dans une nouvelle phase avec l'ouverture de négociations sur les fins de carrière. La réforme reste injuste. Le gouvernement nous vole nos deux plus belles années de retraite.

Dans l'attente d'un véritable droit à la retraite à 55 ans pour les cheminots qui ne disposent pas de mesures de pénibilité, l'UFCM CGT appelle les cadres et maîtrises à mettre les décideurs sous la pression d'un rapport de force.

**GAGNONS UNE CPA POUR TOUS LES CHEMINOTS de 48 mois** (2 ans travaillés avec la rémunération conservée à 100 % suivis de 2 ans de cessation avec 75 % de rémunération et cotisés par l'employeur).

Gagnons la possibilité de cumuler cette CPA pour tous et une CPA supplémentaire pour les métiers pénibles.

**Le 13 octobre 2023,  
cheminots de tous grades,  
de toutes entreprises,  
agissons par la grève,  
exigeons un avenir ferroviaire !**

